

L'ANR estimé d'Altamir au 31 mars 2018 est de €21,21 par action

Paris, le 7 mai 2018 – L'Actif Net Réévalué¹ par action est estimé à €21,21 au 31 mars 2018, en recul de 1,5% par rapport au 31 décembre 2017 (€21,54), en raison de la baisse des cours de bourse des sociétés cotées du portefeuille, essentiellement Albioma et Altran.

Rappelons qu'au 31 mars, seules les sociétés cotées sont réévaluées en fonction de leur cours de bourse (les sociétés non cotées sont réévaluées deux fois par an, au 30 juin et 31 décembre).

L'ANR définitif au 31 mars 2018 sera soumis à l'examen du Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une communication plus détaillée le 15 mai prochain, après bourse, conformément au calendrier.

Calendrier 2018

ANR au 31/03/2018	15 mai 2018, après bourse
Résultats semestriels et ANR au 30/06/2018	5 septembre 2018, après bourse
ANR au 30/09/2018	8 novembre 2018, après bourse

A propos d'Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont les actifs sous gestion s'élèvent à près de €800 millions. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir au travers et avec les fonds gérés par Apax Partners SAS et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Consumer, Santé, Services) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe francophone et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : www.altamir.fr

Contact

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : investors@altamir.fr

¹ ANR net d'impôt, part des Associés Commanditaires porteurs d'actions ordinaires